

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE****CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du jeudi 20 décembre 2018

DÉLIBÉRATION N° **CD-2018/12/20-1/05****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20181220-lmc100000018377-DE

**Acte Certifié exécutoire**

Envoi Préfecture : 24/12/2018

Réception Préfet : 24/12/2018

Publication RAAD : 24/12/2018

---

Commission n° 1 – Aménagement du Territoire, Politiques contractuelles, Environnement et Agriculture  
Rapporteur : LAVENKA Olivier

---

Commission n° 7 – Finances  
Rapporteur : SOSINSKI Sandrine

---

**OBJET :** Dispositif spécifique contractuel Roissy : Modification du programme d'actions signé le 8 novembre 2017 et conventions de réalisation.

Lors de sa Séance du 9 juin 2017, l'Assemblée départementale a adopté le programme d'actions du dispositif contractuel spécifique pour 8 communes seine-et-marnaises de plus de 2 000 habitants appartenant à la Communauté d'agglomération de Roissy Pays de France. A ce titre, les communes de Juilly, Longperrier et d'Othis souhaitent mettre en œuvre des actions de ce programme. En outre, la commune de Juilly souhaite modifier son programme d'actions. Comme le prévoit le règlement, il est proposé la modification du programme d'actions..

**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 du 29 juin 2012 relative à l'adoption du Règlement Budgétaire et Financier, modifié par délibération du Conseil général n° 7/01 du 26 avril 2013,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/02 du 19 mai 2017 relative à l'adoption du règlement du Contrat Intercommunal de Développement (CID),

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/02 du 9 juin 2017 relative au dispositif contractuel pour les communes seines-et-marnaises appartenant à la Communauté d'agglomération de Roissy Pays de France,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

## DÉCIDE

Article 1 : d'approuver la modification du programme d'actions du dispositif contractuel Roissy, tel qu'il figure en annexe n° 1 de la présente délibération.

Article 2 : d'accorder à la commune de Juilly une subvention de 40 000 € pour la construction d'une boulangerie-pâtisserie.

Article 3 : d'accorder à la commune de Longperrier une subvention de 300 000 € pour la construction d'un centre de loisirs sans hébergement (246 200 €) et de deux classes de maternelle (53 800 €).

Article 4 : d'accorder à la commune d'Othis une subvention de 93 500 € pour la requalification du centre bourg-phase 2.

Article 5 : d'imputer ces dépenses sur l'action « Contrat Intercommunal de développement » : opération « Secteur Roissy » DI 2018 ».

Article 6 : d'approuver les projets de conventions de réalisation pour ces actions, tels qu'ils figurent en annexe de la présente délibération.

Article 7: d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer ces conventions au nom du Département.

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (37) :

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI

M. Arnaud de BELENET

Mme Cathy BISSONNIER

M. Ludovic BOUTILLIER

Mme Martine BULLOT

M. Jean-Marc CHANUSSOT

M. Bernard CORNEILLE jusqu'au rapport n° 0/05 inclus

M. Bernard COZIC

Mme Monique DELESSARD jusqu'au rapport n° 0/05 inclus

M. Smail DJEBARA jusqu'au rapport n° 0/05 inclus

Mme Martine DUVERNOIS

M. Vincent ÉBLÉ jusqu'au rapport n° 0/05 inclus

Mme Anne-Laure FONTBONNE

Mme Isoline GARREAU MILLOT

Mme Julie GOBERT jusqu'au rapport n° 0/05 inclus

M. Jérôme GUYARD

M. Yves JAUNAUX

M. Denis JULLEMIER

Mme Sarah LACROIX

M. Olivier LAVENKA

M. Jean LAVIOLETTE jusqu'au rapport n° 0/05 inclus

Mme Nolwenn LE BOUTER

Mme Daisy LUCZAK

Mme Marianne MARGATÉ jusqu'au rapport n° 0/05 inclus

M. Olivier MORIN

Mme Céline NETTHAVONGS

M. Jean-François ONETO qui a donné pouvoir à Mme Anne-Laure FONTBONNE

Mme Véronique PASQUIER qui a donné pouvoir à M. Olivier MORIN

M. Ugo PEZZETTA

Mme Laurence PICARD

Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON

M. Brice RABASTE

Mme Isabelle RECIO

Mme Béatrice RUCHETON

M. Patrick SEPTIERS

Mme Geneviève SERT

Mme Sandrine SOSINSKI

M. Jean-Louis THIERIOT

Mme Virginie THOBOR jusqu'au rapport n° 0/05 inclus

M. Jérôme TISSERAND

M. Xavier VANDERBISE

Mme Véronique VEAU

M. Franck VERNIN jusqu'au rapport n° 4/03

M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Geneviève SERT

Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :



Patrick SEPTIERS  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne